

Faits et chiffres

Date de création	1er novembre 2016 à Lausanne
Capital initial	CHF 70'000.00
Conseil de fondation	Président, Christophe Paris Vice-président, Jacky Delapierre Membre, Nicolas Gillard Secrétaire, Olivier Rau
Ambassadeurs	François Cruchon, Fondateur et propriétaire de François Sports Grégory Devaud, Député, agriculteur et viticulteur Claude Recordon, Président de l'ADNV
Buts	<ul style="list-style-type: none">- Fédérer les acteurs de l'économie vaudoise en vue de soutenir et promouvoir la pratique du sport par la jeunesse.- Apporter un soutien financier aux manifestations sportives auxquelles participe la jeunesse dans le canton de Vaud ou qui promeuvent la pratique du sport auprès de la jeunesse dans le canton de Vaud.
Objectif	Soutenir les projets et événements régionaux mis sur pied en marge de l'organisation et du déroulement des manifestations et compétitions officielles des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2020 à Lausanne.
Demandes de soutien	Les demandes de soutien doivent comprendre : <ul style="list-style-type: none">- Une lettre de motivation expliquant le projet en détail et en quoi, comment il peut s'inscrire durant la période mais en marge des JOJ2020 ; mentionnant également le profil et le nombre de jeunes concernés par le projet.- Une présentation de la structure (association, club sportif, etc) qui demande un soutien.- Le budget annuel de la structure.- Le budget du projet qui fait l'objet d'une demande de soutien. Demandes de soutien à adresser via le site www.fondation-esj.ch
Montant alloué	Le montant alloué aux projets retenus est de la seule compétence du conseil de fondation. Le soutien prévu est de type « coup de pouce », et le conseil vise une répartition large, à raison de quelques milliers de francs par projet (à titre indicatif : entre CHF 1'000.00 et CHF 15'000.00 par projet).